

✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



Vous déménagez ? Grâce à cette check-list complète, vous n'oublierez rien. Un déménagement est aussi le moment idéal pour bien régler votre énergie. **Calculez le tarif énergétique avantageux d'Eneco qui vous convient et souscrivez facilement un contrat, entièrement à votre rythme.**

Calculez votre tarif via eneco.be/fr/simulation.
Déjà client Eneco ? Gérez votre déménagement via myeneco.be



6 mois avant votre déménagement

En cas de location :

Prévenez le propriétaire de votre habitation et résiliez votre bail (préavis légal : trois mois à compter du premier du mois suivant l'envoi de votre lettre recommandée).

Vérifiez votre bail actuel. Vérifiez notamment les clauses relatives aux indemnités, à l'entretien obligatoire, à la garantie locative...

Définissez avec le propriétaire les heures de visite de l'habitation.

Consultez différents déménageurs professionnels. Faites-les visiter votre habitation et demandez un devis.

Fixez une date de déménagement. Vérifiez qu'il n'y ait pas de risque de blocage dans les deux quartiers (marché, déviation, kermesse, journée sans voiture...).

Placez une affiche « À vendre » ou « À louer » à votre fenêtre ou dans le jardin. Cherchez dès maintenant une nouvelle école ou une nouvelle crèche pour vos enfants.



✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.

3 mois avant votre déménagement

Comparez les fournisseurs d'énergie et souscrivez un contrat à temps pour votre nouveau logement. Chez Eneco, calculez facilement votre tarif énergétique le plus avantageux via eneco.be/fr/simulation. Indiquez votre date de déménagement : c'est elle qui détermine le moment où votre contrat entre en vigueur.

Informez votre employeur et vérifiez votre contrat de travail. Vous avez peut-être droit à un jour de congé rémunéré.

Prévenez vos amis. Envoyez-leur votre nouvelle adresse et faites-leur savoir la date de votre déménagement. Ils pourront ainsi vous donner un coup de main.

Cherchez dès maintenant un médecin, un dentiste, une pharmacie près de votre nouveau logement.

Prenez rendez-vous avec [un technicien chauffagiste de notre partenaire HomeServe](#) pour ne plus jamais avoir à penser vous-même à l'entretien obligatoire de votre boiler et/ou chaudière.

Souscrivez une assurance déménagement pour votre mobilier (les entreprises de déménagement n'assurent souvent que le camion).

Faites les réparations nécessaires pour éviter tout problème lors de l'état des lieux de sortie.

Vous vous chauffez au mazout ? Prévenez votre fournisseur pour ne pas trop commander.

Informez le Service fédéral des Pensions si vous êtes pensionné(e).

Si vous êtes sans emploi, prévenez l'ONEM et le Forem, ainsi que la caisse auxiliaire (CAPAC) ou votre syndicat.

1 mois avant votre déménagement

Pas encore de contrat d'énergie pour votre nouveau logement ? Faites une simulation rapide sur eneco.be/fr/simulation et souscrivez facilement un contrat. Indiquez bien votre date de déménagement : c'est elle qui détermine le moment où votre contrat entre en vigueur.

Prévenez votre société des eaux actuelle et demandez le formulaire de changement d'adresse.

Rendez-vous à la poste pour faire suivre votre courrier.

Communiquez votre nouvelle adresse à votre banque et choisissez éventuellement une nouvelle agence. N'oubliez pas d'adapter vos ordres permanents et vos domiciliations.

Réglez votre changement d'adresse auprès de votre opérateur GSM, de votre opérateur téléphonique, de vos assureurs (auto, incendie, vol...), de l'école de vos enfants, de l'administration fiscale, de votre mutualité, de vos clubs sportifs et de loisirs, de vos livreurs à domicile, de vos fournisseurs...

Prévenez les services d'abonnement de journaux et de magazines.

Contactez l'opérateur câble de votre nouvelle localité :

1. Pas encore de raccordement ? Faites la demande 1 mois avant votre déménagement.
2. Déjà un raccordement ? Demandez le transfert de votre abonnement 1 semaine avant votre déménagement.

Passez au service de la population de votre nouvelle commune pour y communiquer votre nouvelle adresse et la date de votre déménagement.



Réservez une place de parking (payante) devant votre ancienne et votre nouvelle habitation le jour du déménagement.

Demandez une carte de riverain pour votre nouvelle commune.

Notez les dimensions exactes de votre nouveau logement. Déterminez l'agencement des pièces et la nouvelle disposition des meubles.

Prenez rendez-vous avec le nouveau propriétaire pour l'état des lieux d'entrée et pour régler la garantie locative.

Rassemblez des caisses en carton solides et des journaux pour emballer la vaisselle.

Commencez à faire vos cartons et à démonter les meubles dont vous n'avez pas besoin tous les jours. Notez sur chaque carton la pièce de destination et la fragilité. Ne mentionnez pas le contenu pour éviter les vols.

Faites ramoner votre cheminée.

Prévoyez plusieurs voitures le jour du déménagement. Réservez éventuellement une voiture de location.

Rappelez à vos amis la date de votre déménagement.

✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



1 semaine avant déménagement

Pas encore de contrat d'énergie ?

Calculez le tarif énergétique qui vous convient le mieux via eneco.be/fr/simulation et souscrivez votre contrat en quelques minutes.

Faites un plan de votre nouveau logement pour les déménageurs.

Dessinez dès maintenant la disposition des principaux meubles.

Commencez le nettoyage de votre nouveau logement.

Videz vos meubles et démontez-les. Rassemblez les petites pièces dans un sachet que vous collerez aux meubles. Fixez les portes des armoires avec du ruban adhésif.

Rassemblez les meubles et les cartons dans un espace facile d'accès pour les déménageurs (entrée, garage).

Emballez vos objets précieux et transportez-les si possible vous-même dans votre nouveau logement. Confiez les objets lourds et encombrants aux professionnels.

Téléchargez et imprimez [le document de reprise d'énergie](#) à l'avance pour l'avoir sous la main lors de la remise des clés.

✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



À la remise des clés

Relevez **les compteurs de votre ancienne et de votre nouvelle habitation** (gaz, eau, électricité). Faites-le en présence de l'ancien ou du nouveau occupant ou propriétaire.

Remplissez ensemble [le document de reprise d'énergie](#), pour votre ancienne et votre nouvelle habitation. Ce document enregistre les données d'identification du raccordement, les coordonnées de l'ancien et du nouvel occupant, ainsi que la date et les relevés de compteurs au moment du transfert. Nous savons ainsi exactement qui reprend quel raccordement et à quelle date.

Vous cherchez encore un fournisseur d'énergie ? Souscrivez un contrat d'énergie via eneco.be/fr/simulation et **chargez le document de reprise d'énergie dans My Eneco**, votre espace client en ligne.

Attention : remplissez le document de reprise d'énergie en quatre exemplaires. Deux par habitation : un pour vous, un pour l'autre partie. N'oubliez pas de faire signer tous les exemplaires.

✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



La veille du déménagement

Préparez ce dont vous aurez besoin le lendemain matin (outils, ciseaux, ruban adhésif...).

Débranchez votre congélateur et laissez-le dégivrer.

Débranchez votre réfrigérateur et nettoyez-le.

Apportez vos denrées périssables et congelées chez des amis ou de la famille.

Débranchez votre lave-linge, votre sèche-linge et votre lave-vaisselle. Laissez l'eau s'écouler des tuyaux et nettoyez les appareils.

Vérifiez une dernière fois que tous les objets fragiles sont bien identifiés comme tels et que toutes les caisses indiquent la pièce de destination.

Préparez un itinéraire vers votre nouvelle adresse et imprimez une copie pour chaque camion de déménagement.

Demandez à des amis ou à de la famille d'assurer la garde des enfants.

Profitez de l'occasion pour manger à l'extérieur (en famille, au restaurant) ou vous faire livrer à domicile. Vous éviterez ainsi le déballage et la vaisselle !



Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



Le jour du déménagement

Commencez tôt. Vous serez ainsi installé(e) en fin de journée. Attention : certaines communes n'autorisent pas les déménagements avant 6h et après 22h.

Prévoyez suffisamment de café et de croissants le matin, des sandwiches ou des pizzas le midi. Des helpers rassasiés sont des helpers motivés !

Commencez par les tâches qui nécessitent l'expérience des professionnels (grands meubles ou meubles fragiles, appareils ménagers). Laissez-les partir dès que leur aide n'est plus nécessaire.

Répartissez les tâches équitablement entre les professionnels et les volontaires, les plus costauds et les moins musclés.

Gardez draps, couvertures, oreillers et nécessaire de toilette à portée de main pour profiter pleinement de votre première nuit.



Matériel utile

1. Ciseaux, cutter.
2. Ficelle, cordes, sangles.
3. Ruban adhésif (sans traces sur les meubles).
4. Stylos, papier, post-its..
5. Matériel de nettoyage (serpillère, seaux, éponge, raclette, torchons.)
6. Vinaigre (pour éliminer le calcaire et nettoyer).
7. Couvertures et carton épais (pour protéger les meubles).
8. Boîte à outils.
9. Ampoules, multiprises, rallonges électriques.

Le jour du déménagement

Avant de quitter votre ancienne habitation

Nettoyez une dernière fois avant l'état des lieux de sortie.

Coupez le disjoncteur principal.

Fermez le robinet principal d'eau et éteignez le chauffage.

Fermez toutes les portes et fenêtres.

Rassemblez toutes les clés.

Dans votre nouveau logement

Attendez 12 heures après le déménagement avant de rebrancher réfrigérateur et congélateur. Le liquide de refroidissement a besoin de temps pour retrouver sa place.

Lisez attentivement le manuel des autres appareils électriques avant de les brancher.

✓ Check-list déménagement

En route vers votre nouveau logement, étape par étape.



La semaine après le déménagement

Signalez votre déménagement dans la semaine au service de la population. L’agent de quartier vous rendra visite dans les trois semaines pour constater votre emménagement. La commune vous convoquera ensuite. Cette démarche est également obligatoire si vous déménagez dans votre propre commune.

Signalez votre présence au commissariat de police. Dans les deux semaines suivant votre déménagement, faites modifier votre adresse sur le certificat d’immatriculation de votre véhicule.

Faites éventuellement changer les serrures de votre nouveau logement.

Eneco simplifie votre déménagement

Lancez une simulation de prix et choisissez le contrat d’énergie qui vous convient le mieux. Dans My Eneco, votre espace client en ligne, démarrez facilement votre dossier de déménagement et chargez immédiatement votre document de reprise d’énergie.

À ne pas oublier

.....

.....

.....

.....

.....